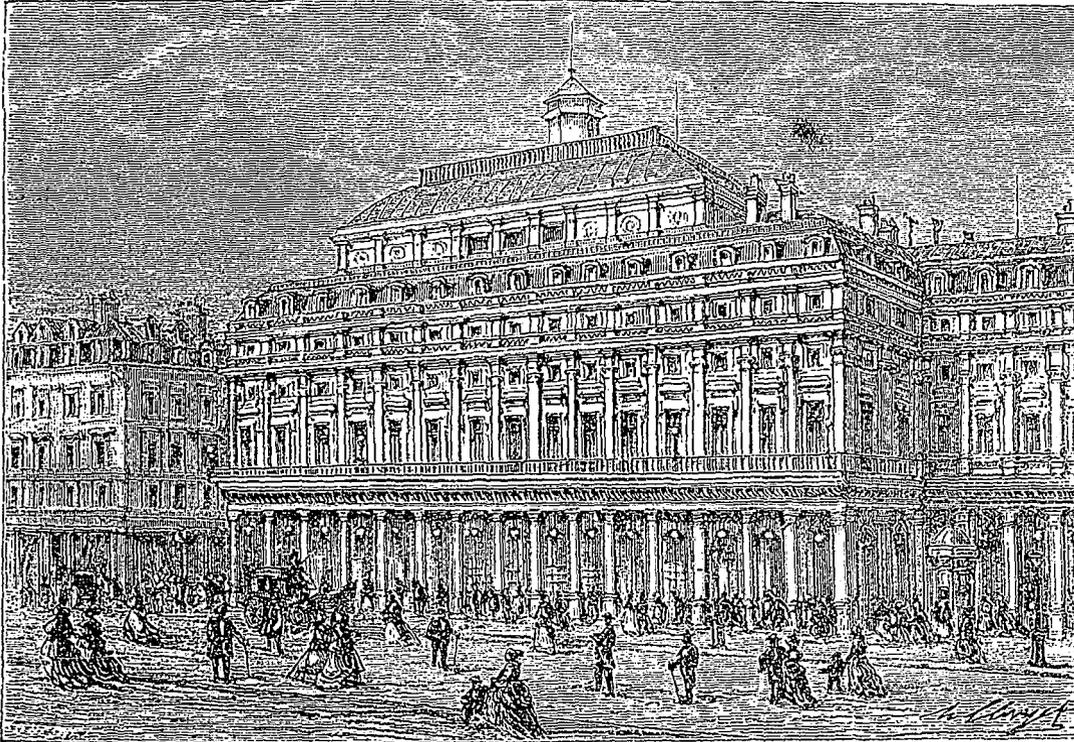


## LES THEATRES DE PARIS.

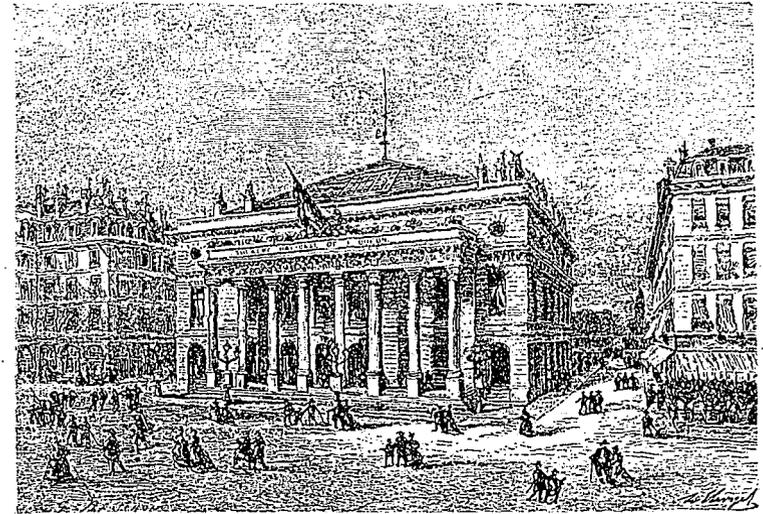


LE THÉÂTRE FRANÇAIS.

Le Théâtre Français situé actuellement dans une dépendance du Palais-Royal est le plus ancien théâtre de France. Sa constitution réelle remonte à 1680, mais ce ne fut qu'en 1689 que *l'hôtel des comédiens du Roi entretenus par Sa Majesté* prit le nom de *Comédie-Française*, nom officiel du Théâtre Français ou des Français comme on l'appelle souvent. Une ordonnance de 1681 fixe le nombre de ses acteurs et actrices à vingt-sept. Le Théâtre Français est régi aujourd'hui par un décret rendu par Napoléon et daté de Moscou ; C'est en vertu de ce décret que Coquelin a été récemment condamné pour être remonté sur la scène après avoir quitté le Théâtre.

—Eh bien, mon oncle, je sens enfin ma vocation : je ne veux plus être avocat, je veux étudier la musique.

—Soit, mais ne viens jamais jouer devant ma maison.



LE THEATRE DE L'ODEON.

Ce théâtre également connu sous le nom de *Second Théâtre Français* a été construit en 1782. Il coûta deux millions et ouvrit ses portes le 9 avril 1782. En 1796 il servit de salle de bal, Il fut détruit par un incendie en 1799 et reconstruit en 1807. Un nouvel incendie le consuma en 1818. L'édifice actuel date de 1819.

En 1870-71, ces deux théâtres furent transformés en ambulance, le service fut fait par le personnel de ces théâtres.

Un gamin à un promeneur.

—Un p'tit sou, s'il vous plaît.

Le monsieur s'exécute ; ce que voyant un deuxième gavroche s'approche de lui pour obtenir la même aumône.

Mais le premier gamin intervenant :

—Pas la peine, dit-il, j'ai "fait" monsieur.

Un flâneur accoste un ami pressé :

—Comment allez-vous ?...

—Très vite!... répond l'autre sans s'arrêter.